

CONCOURS EXTERNE DE BIBLIOTHECAIRE TERRITORIAL Spécialité Bibliothèques

SESSION 2014

EPREUVE DE COMPOSITION PORTANT SUR UNE SPECIALITE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ↪ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ↪ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- ↪ Seul l'usage d'un stylo soit noir soit bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 2 pages, y compris celle-ci.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

CONCOURS EXTERNE DE BIBLIOTHECAIRE TERRITORIAL
SPECIALITE BIBLIOTHEQUES
SESSION 2014

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

Durée : 3 heures / Coefficient : 2

Composition portant sur l'organisation des bibliothèques, la bibliothéconomie, l'économie du livre, la sociologie des pratiques culturelles.

Sujet :

Selon l'étude PISA ⁽¹⁾, la France a régressé au vingt-cinquième rang parmi les pays de l'OCDE pour la performance des élèves en mathématiques. Dans le même temps, l'écart entre élèves des milieux aisés et élèves des milieux défavorisés s'est accru.

Que vous inspire ce constat au regard du rôle, des missions et objectifs des bibliothèques, ainsi que des moyens de les mettre en œuvre ?

⁽¹⁾ *Programme international pour le suivi des acquis des élèves*